



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/43/893

S/20297

28 novembre 1988

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS/RUSSE

ASSEMBLEE GENERALE

Quarante-troisième session

Points 23, 30, 36, 37, 40, 53, 59,
63, 64, 68, 72 et 73 de l'ordre
du jour

LA SITUATION AU KAMPUCHEA

LA SITUATION EN AFGHANISTAN ET SES
CONSEQUENCES POUR LA PAIX ET LA
SECURITE INTERNATIONALES

POLITIQUE D'APARTHEID DU GOUVERNEMENT
SUD-AFRICAIN

QUESTION DE PALESTINE

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

NECESSITE URGENTE DE CONCLURE UN TRAITE
D'INTERDICTION COMPLETE DES ESSAIS
NUCLEAIRES

PREVENTION D'UNE COURSE AUX ARMEMENTS
DANS L'ESPACE

ARMES CHIMIQUES ET BACTERIOLOGIQUES
(BIOLOGIQUES)

DESARMEMENT GENERAL ET COMPLET

APPLICATION DE LA DECLARATION FAISANT
DE L'OCEAN INDIEN UNE ZONE DE PAIX

EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA

DECLARATION SUR LE RENFORCEMENT DE
LA SECURITE INTERNATIONALE

SYSTEME GENERAL DE PAIX ET DE SECURITE
INTERNATIONALES

CONSEIL DE SECURITE

Quarante-troisième année

Lettre datée du 25 novembre 1988, adressée au Secrétaire général
par les Représentants permanents de l'Inde et de l'Union des
Républiques socialistes soviétiques auprès de l'Organisation des
Nations Unies

Nous avons l'honneur de vous communiquer le texte de la Déclaration du Sommet indo-soviétique signée le 20 novembre 1988 à New Delhi par S. E. M. Rajiv Gandhi, Premier Ministre de l'Inde, et S. E. Mikhail Gorbatchev, Secrétaire général du Parti communiste de l'Union soviétique et Président du Présidium du Soviet suprême de l'Union des Républiques socialistes soviétiques.

Nous vous serions obligés de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de ladite déclaration comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 23, 30, 36, 37, 40, 53, 59, 63, 64, 68, 72 et 73 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent de l'Inde
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) C. R. GHAREKHAN

Le Représentant permanent de l'Union
des Républiques socialistes
soviétiques auprès de l'Organisation
des Nations Unies,

(Signé) Aleksandr M. BELONOGOV

ANNEXE

Déclaration du Sommet indo-soviétique signée à New Delhi le 20 novembre 1988 par le Premier Ministre de l'Inde et le Secrétaire général du Parti communiste de l'Union soviétique, Président du Présidium du Soviet suprême de l'Union des Républiques socialistes soviétiques

La République de l'Inde et l'Union des Républiques socialistes soviétiques notent avec une profonde satisfaction que les principes de la nouvelle pensée politique consacrés dans la Déclaration de Delhi ont suscité un intérêt grandissant dans le monde entier. La Déclaration de Delhi, qui contient les fondements d'une philosophie de survie et de progrès pour l'âge nucléaire et spatial, a une influence positive sur le climat politique du monde en général et invite à une transformation des relations internationales. Elle reflète la commune manière dont les deux pays conçoivent les problèmes mondiaux et leur vision commune de l'avenir de l'humanité. L'évolution de la situation au cours des deux dernières années a montré que, moyennant la volonté politique nécessaire, la conception nouvelle d'un monde plus sûr et plus juste peut être universellement acceptée. La signature du Traité FNI, les Accords de Genève sur l'Afghanistan, le cessez-le-feu entre l'Iran et l'Iraq et les efforts concrets visant à un règlement des conflits en Asie du Sud-Est, dans Afrique du Sud-Ouest et dans d'autres régions du monde ont démontré l'opportunité et la vitalité de la Déclaration de Delhi. L'Inde et l'Union soviétique pensent que le monde contemporain interdépendant est la demeure de l'humanité tout entière et que chaque individu a le même droit d'en utiliser les ressources. Elles soulignent l'importance des efforts déployés par tous les Etats pour instaurer un système global et complet de sécurité internationale.

Les parties estiment que la nouvelle optique dans laquelle la Déclaration de Delhi place les relations internationales exige un changement dans les doctrines, les politiques et les institutions, si l'on veut construire et maintenir un monde dénucléarisé et non violent. Ce programme passe par la démilitarisation, ainsi que la démocratisation et l'humanisation des relations internationales. Les parties réaffirment que le militarisme, la politique de puissance et la division du monde en alliances militaires ont engendré la méfiance et l'hostilité et doivent donc être abandonnés. Il ne doit y avoir ni bases ni installations militaires en dehors des frontières nationales.

Les deux parties sont d'accord sur le fait que le désarmement, notamment nucléaire, est aujourd'hui le sujet essentiel de préoccupation de toutes les nations et de tous les peuples. Il faut préserver et renforcer encore la dynamique récemment créée dans ce domaine. Des mesures urgentes doivent être prises pour suspendre et interdire immédiatement les essais d'armes nucléaires, empêcher la course aux armements dans l'espace et conclure un accord sur la réduction de 50 % des armes nucléaires stratégiques afin de progresser vers l'élimination de toutes les armes de destruction massive, surtout nucléaires, et mettre en place un contrôle international sur les technologies naissantes qui ont un potentiel militaire. Il faut conclure immédiatement une convention internationale interdisant l'emploi ou la menace d'emploi des armes nucléaires, ainsi qu'une convention mondiale sur l'interdiction générale et la destruction de toutes les armes chimiques, y compris les armes binaires.

L'Inde et l'Union soviétique considèrent que tous les Etats dotés d'armes nucléaires doivent participer au processus de désarmement nucléaire. Le programme soviétique d'élimination complète des armes nucléaires d'ici à l'an 2000 et le Plan d'action indien pour l'instauration d'un monde dénucléarisé et non violent d'ici à l'an 2010 sont des projets précis qui s'adressent à la communauté mondiale. Les deux parties sont favorables au renforcement du rôle des instances multilatérales dans le processus de désarmement et à l'existence d'un seul système multilatéral intégré de vérification.

L'Inde et l'Union soviétique réaffirment leur appui aux Accords de Genève sur l'Afghanistan et demandent qu'ils soient strictement et sincèrement appliqués par tous les intéressés. Elles déplorent la politique d'obstruction menée par certaines forces qui violent ces accords. Elles se déclarent préoccupées par la poursuite des effusions de sang en Afghanistan et affirment qu'il faut encourager la réconciliation nationale. L'Inde et l'Union soviétique lancent un appel au Secrétaire général de l'ONU pour qu'il s'acquitte sans délai du mandat qui lui a été confié par l'Assemblée générale aux termes de sa résolution sur l'Afghanistan, qui souligne la nécessité d'un dialogue entre Afghans en vue de mettre en place un gouvernement reposant sur une large base. La formation d'un tel gouvernement incombe exclusivement au peuple afghan. La préservation de la souveraineté, de l'intégrité territoriale, de l'indépendance et du caractère non aligné de l'Afghanistan est absolument indispensable si l'on entend résoudre le problème afghan. A cette fin, la convocation d'une conférence internationale placée sous les auspices de l'ONU pourrait se révéler nécessaire.

L'Inde et l'Union soviétique se déclarent préoccupées par la situation en Asie occidentale, aggravée par l'intensification de la course aux armements dans la région. Elles se félicitent du réalisme et du sens des responsabilités manifestés par la direction palestinienne et approuvent la décision du Conseil national palestinien relative à la création d'un Etat palestinien indépendant dans le cadre d'un règlement juste et complet de la situation en Asie occidentale. Elles réitèrent leur appel pour que l'on entame sans tarder des travaux préparatoires à la convocation d'une conférence internationale sur le Moyen-Orient parrainée par l'ONU, avec la participation à égalité de tous les intéressés.

L'Inde et l'Union soviétique sont satisfaites du cessez-le-feu conclu entre l'Iran et l'Iraq sous les auspices de l'ONU et espèrent qu'il conduira à l'instauration d'une paix juste et durable entre les deux pays.

Les deux parties prient instamment tous les intéressés d'intensifier leurs efforts en vue de parvenir à un règlement politique au Kampuchea, pour assurer à ce pays un statut pacifique, souverain, indépendant et non aligné, affranchi de la crainte que le régime de génocide ne soit rétabli. Elles se félicitent des rencontres officieuses de Jakarta, de l'initiative prise dans le cadre du Mouvement des pays non alignés et du dialogue qui a récemment repris à Paris, et elles espèrent que ce processus aboutira rapidement à une solution.

Les deux parties estiment que l'apaisement de la tension dans la péninsule coréenne contribuerait grandement à l'amélioration de la situation en Asie. Elles sont favorables à l'instauration d'un dialogue élargi et constructif dans l'intérêt du peuple coréen tout entier.

L'Inde et l'Union soviétique réaffirment qu'elles sont déterminées à poursuivre leurs efforts en vue d'atteindre les buts énoncés dans la Déclaration de l'ONU de 1971 faisant de l'océan Indien une zone de paix. Elles demandent que toutes les bases militaires étrangères soient démantelées et qu'aucune base nouvelle ne soit créée, et elles condamnent les tentatives faites pour assurer une présence militaire étrangère dans l'océan Indien. Elles demandent instamment la convocation rapide d'une conférence internationale sur l'océan Indien, au plus tard en 1990, conformément à la plus récente résolution de l'Assemblée générale.

Les deux Etats répètent qu'ils appuient Maurice, qui demande légitimement le rétablissement de sa souveraineté sur l'archipel des Chagos, y compris Diego Garcia.

L'Inde et l'Union soviétique condamnent vigoureusement le racisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, où qu'il survienne. Elles réaffirment leur appui sans défaillance à la lutte du peuple sud-africain. Dans ce contexte, elles rappellent que la Charte des Nations Unies prévoit un certain nombre de mesures, dont l'application de sanctions globales et obligatoires pour éliminer le racisme et l'apartheid. Les deux parties accueillent avec satisfaction les initiatives de l'Angola et de Cuba en vue d'un règlement dans le sud-ouest de l'Afrique et se déclarent convaincues que l'évolution des pourparlers ouvre la voie à l'application inconditionnelle de la résolution du Conseil de sécurité sur l'indépendance de la Namibie. L'Inde et l'Union soviétique apprécient le rôle important du Fonds AFRICA créé par le Mouvement des pays non alignés.

Les deux pays répètent qu'ils sont partisans d'un juste règlement politique de la situation dans la région d'Amérique centrale, reposant sur la garantie de la sécurité de tous les Etats de la région et du respect de leur souveraineté, de leur indépendance nationale et de leur droit à l'autodétermination, sans ingérence extérieure dans leurs affaires intérieures. L'Inde et l'Union soviétique appellent à la cessation de toutes les formes de pressions extérieures et d'actes d'agression contre les pays indépendants situés dans la région. Elles approuvent les initiatives constructives des pays non alignés, du Groupe de Contadora et du Groupe d'appui. Elles approuvent aussi l'Accord concernant le Guatemala.

L'Inde et l'Union soviétique considèrent que la paix et la stabilité universelles ne peuvent être édifiées que sur des fondements économiquement solides. Un nouvel ordre économique international devrait être instauré sur une base juste et équitable. Il importe de prendre des mesures urgentes et sérieuses pour résoudre le problème de plus en plus grave de la dette mondiale ainsi que la crise des systèmes monétaire et financier internationaux. La chute des prix des produits de base est contraire aux intérêts de nombreux pays. Les obstacles au transfert de technologie doivent être éliminés et les barrières douanières artificielles doivent être supprimées. Les ressources économisées du fait du désarmement devraient être employées à des fins de développement. Les décisions prises par la Conférence internationale sur la relation entre désarmement et développement devraient être mises en oeuvre.

Les deux pays demandent instamment que soit adoptée, avec l'appui de l'ONU, une stratégie mondiale de protection de l'environnement et d'exploitation rationnelle des ressources de la planète.

L'Inde et l'Union soviétique soulignent que l'avenir du monde dépend de tous les pays, grands et petits. L'ONU est une institution indispensable pour trouver des solutions pacifiques aux problèmes internationaux et aux situations de crise, ainsi que pour résoudre d'autres problèmes mondiaux. Les deux pays relèvent avec satisfaction le développement récent des activités de l'ONU et de ses organes et ils continueront de s'employer à accroître l'autorité et les moyens de cette organisation universelle. En même temps, le système des Nations Unies doit s'adapter à l'évolution des réalités dans le monde et les refléter afin de pouvoir mieux s'acquitter de sa mission.

L'Inde et l'Union soviétique soulignent le rôle exceptionnel du Mouvement des pays non alignés dans le monde. Ce mouvement joue maintenant un rôle de pionnier doué d'une force constructive et influente pour résoudre les problèmes de la paix, du désarmement et du développement et il a contribué à relâcher les tensions internationales. Les parties sont profondément convaincues qu'il continuera de jouer un rôle toujours plus grand dans la solution des problèmes ardues auxquels le monde se heurte.

Les deux parties estiment que les contacts personnels entre les pays devraient être encouragés pour améliorer la confiance et la compréhension. On peut y parvenir en développant le tourisme, le commerce, des échanges entre chercheurs, journalistes, parlementaires, personnalités politiques et autres représentants du peuple, ainsi que par des festivals de la culture.

Les relations entre l'Inde et l'Union soviétique ont des racines profondes et sont un modèle de coopération constructive entre deux pays ayant des systèmes socio-politiques différents. Elles se caractérisent par une amitié sincère et une entente mutuelle. Elles ont connu un développement constant et ininterrompu pendant des décennies. Le Traité de paix, d'amitié et de coopération entre l'Inde et l'Union soviétique est un jalon exceptionnel dans ces relations et offre une assise sûre et qui a fait ses preuves pour la poursuite du développement de ces relations et pour la promotion de la paix et de la stabilité en Asie et dans le monde. L'importance fondamentale du Traité par rapport à l'ordre de priorité de l'Inde et de l'Union soviétique en matière de politique étrangère est encore plus grande dans le monde actuel en évolution.

Les visites régulières à l'échelon le plus élevé qui ont eu lieu ces dernières années ont imprimé aux relations indo-soviétiques un caractère qualitativement nouveau et un dynamisme auparavant inconnu. Ces relations sont empreintes d'une confiance mutuelle croissante et se caractérisent par une intensification de la coopération économique, scientifique et technique qui englobe de nouveaux domaines, prend de nouvelles formes et inclut des contacts individuels plus suivis. Les signes les plus éclatants en ont été les fêtes d'une ampleur sans précédent que l'Inde et l'Union soviétique ont célébrées en l'honneur l'une de l'autre, à l'occasion du quarantième anniversaire de l'indépendance de l'Inde et du soixante-dixième anniversaire de la grande Révolution socialiste d'Octobre. Ces deux manifestations ont servi de manière unique la cause de l'amitié et de la bonne volonté.

Il a été décidé de poursuivre la tradition des visites au niveau le plus élevé, des consultations fréquentes et des initiatives communes sur les principales questions qui se posent aujourd'hui à la communauté mondiale, comme le désarmement, le règlement pacifique des différends et des conflits régionaux et l'instauration d'un ordre mondial plus juste et plus démocratique.

Dans le domaine économique, l'Inde et l'Union soviétique jugent important d'utiliser aussi pleinement que possible le nouveau potentiel, les nouvelles possibilités dus à la modernisation et à l'évolution de leurs économies respectives. Toutes deux jugent essentiel d'identifier les aspects complémentaires de celles-ci, qui commencent à se dessiner, et d'en tirer pleinement parti, afin de mettre au point de nouvelles formes de coopération économique mutuellement avantageuse, y compris des coentreprises. Il est nécessaire de modifier la structure des échanges et de dégager de nouvelles stratégies pour ouvrir les voies d'une croissance dynamique. Les deux parties n'épargneront aucun effort pour maintenir le rythme accéléré de croissance des échanges atteint depuis 1986 et elles élaboreront un programme à long terme de coopération économique, commerciale, scientifique et technique d'ici à l'an 2000.

L'Inde et l'Union soviétique conviennent également qu'il importe de répondre aux besoins croissants des deux pays en matière de produits de haute qualité issus des techniques les plus modernes, chacun mettant à la disposition de l'autre celles qu'il vient de créer, et d'élaborer des projets spécifiques de coopération, y compris par des activités communes de recherche-développement.

Les deux parties réaffirment leur intention de poursuivre la saine tradition des festivals de l'Inde et de l'Union soviétique en organisant périodiquement des fêtes communes à un Etat indien et à une République soviétique, et de commémorer le vingtième anniversaire du Traité de paix, d'amitié et de coopération entre l'Inde et l'Union soviétique et le cinquième anniversaire de la Déclaration de Delhi sur les principes d'un monde dénucléarisé et non violent en organisant des manifestations culturelles, des colloques scientifiques et des conférences.

L'Inde et l'Union soviétique se déclarent fermement résolues à continuer de développer et d'approfondir leurs liens dans tous les domaines. Le développement des relations indo-soviétiques sert l'intérêt de leurs peuples et constitue un important facteur du renforcement de la paix et de la sécurité à l'échelon mondial et de la promotion du développement en Asie et dans le monde entier.

R. GANDHI

M. GORBATCHEV

Premier Ministre de la République
de l'Inde

Secrétaire général du Comité central du
Parti communiste de l'Union soviétique,
Président du Présidium du Soviet suprême
de l'Union des Républiques socialistes
soviétiques
